

Docteur Robert ESKENAZI

SELARL de Chirurgiens dentistes

78 Bd Mireille Lauze

13010 Marseille

04-91-79-85-82

N° FINESS 13402551

Finess 134020 55.1
Fin des Soins = 05 Sept 2022
Fac - 05092022
PEC: 53554-

ORTU MATTHIEU

CHEM DE LA ABONNE JEANNE

13400 AUBAGNE

Date de naissance: 21/12/1989 -

N° sécu.: 189121300508149

Mutuelle: APIVIA

N° de P.E.C. Jenny

marseille le 05 Septembre 2022

Facture à acquitter, à l'établissement de santé, pour les soins dentaires de M. MATTHIEU ORTU. Vous trouverez le détail de ces soins ci-dessous. Dans le cadre du conventionnement qui nous lie, nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de la part prise en charge par la complémentaire santé (à régler à la Selarl des Chirurgiens Dentsites, Dr ESKENAZI Robert).

	DENT	CODE	DESCRIPTION	MAT.	PANIER	PRIX	BASE	S.S.	MUT.	R.A.C.
1	25	HBLD418	Couronne dentaire implantoport	emax	H.L.	600,00	107,50	75,25	274,13	250,75
Total:						600,00	107,50	75,25	274,13	250,75

**SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES
DU BOULEVARD MIREILLE LAUZE**

78, Bd Mireille Lauze
13010 MARSEILLE
Tél. 04 91 79 85 82
477 882 605 R.C.S. Marseille

RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Bénéficiaire:

Nom: ORTU
Prénom: MATHIEU
N° Sécurité sociale : 1 89 12 13 005 081
Date et rang de naissance : 21/12/1989 - 1
Nom de l'org. complémentaire : APIVIASANTA

Réf. almerys : 53003296
PEC n° 53554
N° almerys : 2022090500053554

Praticien :

Nom: ESKENAZI ROBERT (134020551)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 05/09/2022
Date de fin de validité de la PEC : 04/12/2022
Date de péremption de la PEC : 04/12/2022

Taux : 70% Régime général

N° Dent	Nature de l'acte	Cotation CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
25	Implantologie	IMP		600,00 €	107,50 €	75,25 €	274,13 €

Montant total net TTC	600,00 €
Montant pris en charge par le régime obligatoire	75,25 €
Montant pris en charge par le régime complémentaire	274,13 €
Montant total à régler par l'assuré	250,62 €

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.

ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almerys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.